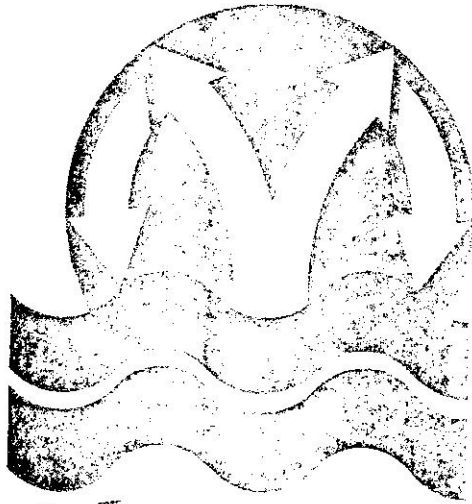


2972



*échanges
méditerranée*

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

BASEE SUR LES ECOLES PRIMAIRES DE SORGUES

note de présentation

ECOLE NORMALE MIXTE D'INSTITUTEURS

de VAUCLUSE

GRETA d'AVIGNON

Cellule CEFISEM-CEFTEM

Route de Tarascon

84000 AVIGNON

(90) 02 10 56

AB/YL

Association des Centres
Fontblanche

Ateliers des Arts & Traditions
Populaires

Domaine de Fontblanche

13127 VITROLLES
(91) 02 89 9

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

basée sur les Ecoles Primaires de
SORGUES

1 - CONDITIONS GENERALES

La présence de très nombreuses familles de travailleurs immigrés à SORGUES (essentiellement des Maghrébins et des Espagnols) a amené les responsables du Ministère de l'Education et d'un certain nombre d'organismes sociaux ou éducatifs à souhaiter qu'une action concertée soit entreprise à leur égard, afin de favoriser leur insertion sociale, leur promotion professionnelle, les contacts entre eux et les groupes autochtones, tout en leur garantissant l'accès à leur culture d'origine.

Dans cette ville industrielle de l'agglomération avignonnaise, le Ministère de l'Education assure déjà deux stages, l'un de public masculin (préformation), l'autre de public féminin (économie domestique). Ce deuxième stage reçoit le concours d'un groupe de travailleurs de l'action sanitaire et sociale (assistantes sociales du secteur, S.S.A.E., médecins et psychologues de l'hôpital de Montfavet, etc.), qui s'attachent à résoudre en coordination avec l'enseignante les problèmes sociaux et psychologiques des femmes immigrées de la Cité Générat, où se déroule le stage, ainsi qu'à faciliter leurs rapports avec le reste de la population.

Le C.E.S. Voltaire, qui accueille une forte minorité d'enfants d'immigrés, assure, parmi les activités de son foyer, **trois** heures par semaine d'information et d'animation sur la civilisation maghrébine. Il se verra probablement **accorder**,

à la rentrée prochaine, la possibilité d'un enseignement de l'arabe, qu'il réclame depuis longtemps, et dont l'Inspection Générale d'Arabe a déclaré vouloir favoriser l'installation autant qu'elle le pourra. L'étude de la langue d'origine se continuera donc après l'enseignement élémentaire.

Dans le domaine privé, signalons deux initiatives : celle de l'école Marie Rivier (primaire - C.E.G.) qui assure, pour les très nombreux enfants d'immigrés qu'elle accueille, deux cours de langue arabe dans lesquels l'enseignant s'attache avant tout à mettre en valeur la culture que les enfants peuvent recevoir de leurs parents, loin d'imposer l'apprentissage de schémas préconçus. Signalons également l'initiative de l'Association pour l'Enseignement des Etrangers, qui donne depuis plusieurs années un cours d'adultes dans les locaux de l'école publique Sévigné.

2 - OBJECTIF VISE

C'est d'abord dans cette école Sévigné, dont l'effectif est composé d'environ 40 % d'enfants d'immigrés, qu'il est projeté d'installer un enseignement de langue d'origine, faisant partie du tiers temps pédagogique, qui devra éviter impérativement de contribuer à la mise en ghetto des enfants d'étrangers en se refermant sur eux ; il sera au contraire le point de contact entre eux et leurs autres camarades, et tout sera mis en oeuvre pour qu'il s'insère dans la vie de l'école. Une telle formation ne peut être qualifiée uniquement de linguistique, puisqu'elle vise la connaissance et la diffusion de la civilisation d'origine autant auprès des enfants d'étrangers qu'auprès des enfants de nationaux, ainsi que les moyens donnés à chacun d'en apprécier l'intérêt. Après une première enquête de la Directrice de l'Ecole Sévigné, il apparaît qu'une cinquantaine environ d'enfants d'immigrés souhaiteraient bénéficier d'un enseignement de langue et de culture d'origine, ce qui permettrait de constituer 3 groupes d'une quinzaine d'enfants chacun (2 groupes de Maghrébins, un groupe d'Espagnols).

Mais plus encore que cette action à l'intérieur de l'école, il faut trouver le moyen d'atteindre les parents d'élèves, et il n'y a pas de meilleur relais que l'école pour une animation poursuivant un objectif de rapprochement ethnique, puisqu'elle est le lieu de rencontre naturel des parents immigrés et des parents autochtones. Se fondant sur cette fonction de rapprochement, le projet voudrait faire de l'école un véritable centre d'animation, appuyé par les autres centres de formation (collèges publics, cours privés, etc..) ou d'action sociale et culturelle. On voit que ce projet est très différent dans ses objectifs et ses modalités du simple enseignement de la langue étrangère, tel qu'il peut être pratiqué ici ou là ; d'abord parce qu'il vise avant tout le contact inter-culturel à l'intérieur de l'école, et surtout parce qu'il utilise la présence de jeunes immigrés dans l'école pour faciliter leurs rapports avec leurs parents, dont la culture sera valorisée à

leurs yeux quand ils la verront prise en compte et diffusée par l'institution d'accueil, pour développer les rapports entre ethnies, pour coordonner la formation des enfants et celle des adultes. C'est la raison pour laquelle le financement de cette action nous semble devoir être demandé au FAS, avec l'appui de l'Office de Promotion Culturelle des Immigrés.

3 - MOYENS

a) Recherche d'une action concertée :

La réussite de ce genre d'action suppose la collaboration des principaux organismes intéressés, publics ou privés, qui se regrouperont en un collectif où les moyens de chacun seront mis en commun, et où sera déterminée la politique locale de formation et d'animation, sans que personne ne puisse s'assurer une quelconque mainmise, financière ou autre, sur les projets concertés. La mise en place d'un tel collectif ne sera pas difficile, puisque beaucoup des personnes concernées souhaitent sa réalisation ; mais pour qu'il puisse fonctionner en toute connaissance de cause, le Ministère de l'Éducation a débouqué un crédit de 15 000 F pour réaliser l'étude préalable des besoins de formation des travailleurs immigrés de la ville, préparer les voies de leur traitement global, et assister le collectif au début de son fonctionnement.

Le projet de l'École Sévigné n'est donc qu'une partie d'un projet plus vaste, mais dont l'étude est suffisamment avancée, et le besoin auquel il doit répondre suffisamment urgent, pour nécessiter une exécution rapide, d'autant plus que l'enquête a suscité chez bien des familles un intérêt très vif, auquel il est difficile d'opposer des délais.

b) Les responsables du projet de l'École Sévigné :

Le responsable et gestionnaire de cette action sera l'École Normale Mixte d'Instituteurs d'AVIGNON. Pour le mener à bien, elle s'entourera des compétences d'institutions expérimentées, qui seront :

- le GRETA d'AVIGNON, dont l'École Normale est membre, de même que le C.D.S. Voltaire et le C.E.S. Diderot de SORGUES ; ce GRETA regroupe les moyens publics de formation (locaux, ateliers, enseignants...) de l'agglomération Avignonnaise. Malgré sa récente création, il est l'organisateur de cinq stages de formation d'immigrés (dont un stage de préformation destiné à des chômeurs, préparatoire à un stage de formation professionnelle ; ce stage accueille plusieurs personnes domiciliées à SORGUES).

- la Cellule académique CEFISEM-CEFREM, organisme créé en septembre 1976 par le Ministère de l'Éducation, grâce à un effort conjoint de la Direction des Écoles et de celle des Lycées, service de la Formation Continue, doté de trois missions :

L'information et la formation du personnel employé dans l'éducation des enfants et des adultes immigrés ; celle du personnel de services ou d'entreprise qui travaillent au contact de ce public ; et enfin la valorisation et la diffusion de la culture d'origine des ethnies méditerranéennes. Bien que cette cellule soit de création récente, ses membres ont tous été choisis pour leur expérience dans les domaines cités ci-dessus.

→ les Centres Fontblanche ; organisme régional de culture populaire, qui travaille à VITROLLES sur un projet semblable, et qui a déjà réalisé dans une école primaire de cette ville une action d'animation fondée sur le rapprochement interculturel, dont le succès a été total, notamment auprès des parents d'élèves et du quartier en général.

L'Inspection générale d'arabe appuie ce projet et lui apportera son concours.

L'action nécessitera l'emploi de 2 enseignants - animateurs, l'un spécialiste de culture maghrébine, l'autre de culture espagnole. Leur horaire se répartira de la façon suivante : pour le premier, 6 heures d'enseignement de la langue et de la culture d'origine (pour 2 groupes), une heure de concertation avec l'équipe enseignante, quatre heures d'animation consacrées au rapport école - quartier ; pour le second, 3 heures d'enseignement (pour 1 groupe), une heure de concertation, 3 heures d'animation.

ECOLE NORMALE MIXTE D'INSTITUTEURS
de VAUCLUSE
G.ETA D'AVIGNON

Cellule OFFISEM-CEPREM
Route de Tarascon
84000 AVIGNON
(90) 82.10.56

Association des Centres
"FONTBLANCHE"

Ateliers des Arts et Traditions
Populaires

Domaine de Fontblanche

13127 VITROLLES

(91) 02.89.98

ANIMATION SOCIO-CULTUELLE

basée sur les Ecoles Primaires de

NOBILLY

Détail du budget

ORGANISMES DE FONDATION : Ecole Normale Mixte d'Instituteurs
de Vaucluse
G.ETA d'Avignon
Cellule Académique OFFISEM-CEPREM
Association des Centres "Fontblanche".

GESTIONNAIRE des FONDS : Chef d'établissement - Agent comptable de
l'Ecole Normale Mixte d'Instituteurs de
Vaucluse, gérant pour le compte de tous
les organismes cités ci-dessus, selon une
convention passée entre le Chef d'Établis-
sment et le Président des Centres
Fontblanche.

AGENT COMPTABLE

M. L'Intendant du Lycée Technique
"Philippe de Girard" et C.E.T. jumelés,
pour le compte de l'Ecole Normale Mixte
d'Instituteurs du Vaucluse. Cité Scolaire
d'Avignon.
Route de Tarascon - 84027 AVIGNON
C.C.P. Marseille n° 9660-04.

I - DU LE & LOCALITES DE L'ACTION :

Début de l'action : lundi 21 février 1977
Fin de l'action : Samedi 19 décembre 1977
Nombre de semaines : 28

Nombre d'heures par semaines :

- pour 2 groupes de Maghrébins .

Enseignement : 6
Animation : 4
Concertation : 1

Total : 11 heures.

- pour 1 groupe d'Espagnols.

Enseignement : 3
Animation : 4
Concertation : 1

Total : 7 heures

II - SALAIRES & INDÉMNITES :

a) - Salaires des formateurs.

- Coût horaire (selon les barèmes du Ministère de l'Education) :

une heure d'enseignement : 56,23 F.
une heure d'animation : 45,41 F.
une heure de concertation : 11,99 F.
Charges sociales : 35,56 %

Prévision d'augmentation des salaires : 5 %

- Coût total :

Heures d'enseignement : 14.196 F.
Heures d'animation : 8.904 F.
Heures de Concertation : 671 F.

Total des heures: 23.771 F.

Formation de formateurs :

(32 h x 11,99 F) + (34,56 % charges) + (5 % d'aug-
mentation) = 536 F.

Charges sociales
23.771 x 35,56 % = 8.452 F.

Prévision d'augmentation
des salaires = 1.611 F.

TOTAL 34.370 F.
=====

b) - Personnel non enseignant :

25 % du total des heures, soit : 5.943 F.
- Direction et intendance : 5.111 F.
- Autres personnels (14% de la ligne) : 832 F.

c) - Impôt sur les salaires :

4,25 % du total des frais de personnel, charges exclues.
soit : 31.861 x 4,25 % = 1.354 F.

TOTAL DES SALAIRES & INDEMNITES : 41.667 F.
=====

III - MATÉRIEL :

- Achat de matériel pédagogique et documentation : 10.000 F.
- Utilisation du matériel et des locaux : 1.848 F.
- Fonctionnement des organismes de formation : 9.000 F.

Total 20.848 F.
=====

TOTAL 2 ET 3 : 62.515 F.
=====

IV - FORMATION DE FORMATEURS & ENCADREMENT.

- 32 h de formation de formateurs : 640 F.
- Suivi de la formation, encadrement :
un Conseiller de formation continue et un
animateur des Centres Fontblanche fournissant chacun 6 h
par mois : 81 h x 80 F x 2 = 12.960 F.

- Etudes préalables :
3 journées d'un Conseiller de formation
continue et d'un animateur des Centres
Fontblanche : 3.540 F.

- Déplacements : pour un Conseiller de
formation continue et un animateur des
Centres Fontblanche sur la distance
Marseille-Sorgues et Vitrolles-Sorgues,
avec frais de mission, pendant 12 jours : 2.584 F.

TOTAL N° 4 : 19.724 F.

V - INCULPITULATION :

- Coût total de l'action : 82.163 F.
- Subvention demandée au F.A.S. : 62.439 F.
- Apport du Ministère de l'Education et des Centres Fontblanche : 19.724 F.

- Coût de l'heure/stagiaire : le formateur s'adressant à quinze enfants dans les heures de cours (252), à un, nombre plus élevé de personnes dans les heures d'animation (196), à une douzaine de personnes en concertation (56), on reste en-dessous de la réalité en estimant à 15 le chiffre moyen de stagiaires, par heures. On totalise donc 7.560 heures/Stagiaires, soit un coût de 8,26 F. l'heure/stagiaire pour la subvention demandée au F.A.S. (plafond fixé à 8,40 F pour les actions nouvelles, selon la circulaire GF/MT/RG n° 1207 du 1er juin 1976, émanant du Ministère de l'Education et traitant du coût des actions présentées au F.A.S.).
